

MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE.

DIRECTION DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

BREVET D'INVENTION.

Gr. 18. — Cl. 1.

N° 696.838

Perfectionnements aux supports de bureau pour porte-plume.

Société dite : SOCIÉTÉ ANONYME DES ANCIENS ÉTABLISSEMENTS J. M. PAILLARD  
résidant en France (Seine).

Demandé le 7 juin 1930, à 13<sup>h</sup> 23<sup>m</sup>, à Paris.

Délivré le 20 octobre 1930. — Publié le 7 janvier 1931.

Dans les supports de bureau pour porte-plume actuellement en usage, on utilise souvent une sorte de tulipe montée à rotule sur une plaque de support, tulipe qui est destinée à recevoir la partie inférieure du porte-plume. Mais il arrive souvent que cette tulipe ne maintient pas le dit porte-plume aussi parfaitement qu'il serait désirable; celui-ci porte, en effet, sur la tulipe le plus généralement suivant une seule ligne, de sorte que l'extrémité inférieure du porte-plume peut osciller légèrement et ne reste pas par conséquent absolument dans l'axe de la tulipe; il s'ensuit que la pointe de la plume vient souvent toucher les parois intérieures de la tulipe et qu'en ce point de contact il se produit un écoulement continu de l'encre qui d'une part, salit l'intérieur de la tulipe et qui, d'autre part, vide en partie le réservoir d'un porte-plume.

On a déjà cherché à remédier à cet inconvénient; mais les dispositifs imaginés jusqu'à présent étaient plus ou moins compliqués et plus ou moins efficaces.

La présente invention a pour objet un support perfectionné pour porte-plume, support qui permet d'éviter les inconvénients ci-dessus signalés et qui est, en outre, de réalisation simple.

Cette invention est essentiellement caractérisée par le fait qu'on dispose à l'intérieur

de la tulipe une pièce unique moulée, emboutie ou obtenue de toute autre façon, cette pièce présentant à sa partie supérieure un rebord pouvant être serré entre la tulipe proprement dite et l'embouchure de cette tulipe, la différence entre les diamètres des parties supérieure et inférieure de cette pièce correspondant à la différence des diamètres de deux parties du porte-plume, séparées par une distance égale à la hauteur de la dite pièce.

Sur le dessin annexé on a représenté schématiquement et à titre d'exemple seulement un mode de réalisation de l'invention.

La figure 1 est une coupe verticale d'un support perfectionné pour porte-plume, support établi conformément à l'invention.

La figure 2 est une coupe verticale du dispositif de maintien du porte-plume dans l'axe de la tulipe.

La figure 3 est une vue en élévation de la partie inférieure du porte-plume qui sera maintenu parfaitement en place par le manchon représenté sur la figure 2.

Ainsi qu'on le voit sur le dessin, la tulipe perfectionnée qui doit servir de support au porte-plume 1 est formée par la combinaison de trois pièces: la tulipe proprement dite 2, l'embouchure 3 de la tulipe et un manchon 4 placé à l'intérieur de la tulipe 2. C'est ce dernier organe en une seule pièce

qui doit servir à maintenir l'extrémité du porte-plume parfaitement en place dans l'axe de la tulipe 2, ainsi qu'il sera expliqué ci-après.

5 Le manchon 4, dont la surface extérieure correspond à la surface intérieure de la tulipe 2, comporte une petite collerette 5 dont la partie inférieure vient s'appuyer sur l'extrémité supérieure de la tulipe 2 ;  
 10 cette collerette est serrée contre la partie supérieure de la tulipe 2 par l'embouchure 3 vissée en 6 sur la dite tulipe. Le diamètre intérieur D de la partie supérieure du manchon 4 est égal à un diamètre D d'une section 7 de la partie inférieure du porte-plume (voir fig. 3), tandis que le diamètre intérieur  $d$  de la partie inférieure du manchon 4 est égal au diamètre  $d$  d'une section 8 du porte-plume située, par rapport à la section 7, à une distance  $h$  égale à la hauteur du manchon 4. De cette façon, la section 7 du porte-plume s'appuie contre la partie supérieure du manchon 4, tandis que la section 8 s'appuie contre la partie inférieure du même manchon ; le porte-plume, dont au moins deux sections s'appuient contre le manchon 4, est ainsi bien immobilisé et l'extrémité 9 de la plume ne peut avoir aucun mouvement et reste par conséquent  
 25 sensiblement dans l'axe de la tulipe 2 ; on évite ainsi que cette pointe 9 ne vienne — comme ce serait le cas si le porte-plume n'était maintenu que par une section, la section 7 par exemple — porter contre la  
 30 paroi intérieure de la tulipe 2 ; on évite par

conséquent des fuites qui pourraient se produire par le point de contact de la pointe 9 et de la paroi intérieure de la tulipe 2.

Bien entendu, le manchon 4 peut être en toute matière convenable : matière plastique, métal, etc. Il peut être obtenu soit par moulage, soit par emboutissage, soit encore de toute autre façon ; c'est une pièce très simple qui suffit à elle seule à assurer une bonne mise en place de la partie inférieure du porte-plume à l'intérieur de la tulipe 2. 40 45

#### RÉSUMÉ.

La présente invention a pour objet un support de bureau perfectionné pour porte-plume, ce support étant caractérisé par le fait qu'il est formé par la combinaison de trois pièces : la tulipe proprement dite, une embouchure se vissant sur cette tulipe et un manchon qui est placé à l'intérieur de la tulipe et dont une collerette est prise entre la dite tulipe et l'embouchure précitée, la différence entre les diamètres intérieurs des parties supérieure et inférieure du dit manchon étant égale à la différence des diamètres de deux sections du porte-plume situées, l'une par rapport à l'autre, à une distance égale à la hauteur du manchon précité. 50 55 60

Société dite : SOCIÉTÉ ANONYME  
 DES ANCIENS ÉTABLISSEMENTS J. M. PAILLARD.

Par procuration :  
 Dom. CASALONGA.

Fig. 1

Fig. 3

